



HAL
open science

Le droit de vivre seul, difficile conquête des sociétés contemporaines.

Marcela Iacub

► **To cite this version:**

Marcela Iacub. Le droit de vivre seul, difficile conquête des sociétés contemporaines.. De la contagion., 1, Editions Vendémiaire, 5p., inPress. halshs-02923428

HAL Id: halshs-02923428

<https://shs.hal.science/halshs-02923428>

Submitted on 27 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

SOLITUDE

Le droit à vivre seul, difficile conquête des sociétés contemporaines

Marcela IACUB.

On peut employer l'expression « contagion » comme figure de style pour faire allusion à certains phénomènes sociaux négativement connotés qui se répandent bien qu'ils ne soient pas sciemment recherchés ni par les individus ni par les politiques publiques. En effet, le mot contagion est porteur d'une double signification : d'une part, celle de la maladie et, d'autre part, celle d'une « transmission » qui n'est pas volontaire, ou, tout au moins, pas complètement. Dans la tradition sociologique, l'exemple classique de la multiplication des comportements par « contagion » reste celui du suicide.

L'augmentation spectaculaire depuis une cinquantaine d'années du nombre de personnes qui habitent en solo dans les pays riches et démocratiques pourrait, selon cette définition, être rattachée à l'idée de contagion. Bien que ce style de vie ne soit pas connoté d'une manière aussi négative que le suicide, elle n'est sciemment souhaitée ni par les politiques publiques ni par la culture dominante. La vie en solo n'est pas tenue pour une situation sociale « idéale ». Au contraire, elle est considérée comme le début d'un processus particulier d'exclusion, celui que l'on dénomme « isolement », cette sorte de mort sociale qui accélérerait, selon certains chercheurs, l'avènement de la mort biologique elle-même. Les personnes âgées isolées décédées lors de la canicule de 2003 sont souvent présentées comme les victimes paradigmatiques de ce mal qui touche, dans des sociétés comme la nôtre, selon les statistiques publiques, toutes les classes d'âges, les habitants des villes tout autant que ceux des campagnes. Et pourtant, dans le même temps, aux yeux des politiques publiques, il vaut mieux, dans certains cas, vivre seul que dans une famille, dans un couple ou au sein d'une institution spécialisée comme une maison de retraite. En effet, les dangers de l'isolement sont considérés comme moins graves que ceux des violences physiques ou morales, voire de l'absence d'autonomie qui implique de partager sa résidence avec d'autres personnes. Ainsi, il est non seulement admis que la vie en solo puisse être un véritable choix, mais on tente en outre de rendre plus faciles les séparations, l'autonomie résidentielle des jeunes et des personnes âgées, comme si notre société était traversée par un conflit à propos de la vie en solo qui tient cette forme d'habiter à la fois pour une situation très dangereuse et pour un moindre mal.

Or, un nouveau courant de pensée conteste depuis quelques années l'appréhension de ce phénomène, avançant que la vie en solo serait la manière la plus cohérente, voire la plus épanouissante d'habiter dans une société d'individus. Lorsque les conditions matérielles le permettent, loin de nous isoler des autres, la vie en solo nous ouvrirait à une sociabilité large et riche. Si l'on adhère à cette hypothèse, le mot « contagion », loin de décrire ces nouvelles manières de vivre, apparaît au contraire comme l'arme d'une idéologie promouvant les formes de socialisation familiales et notamment domestiques comme idéal hégémonique au détriment du bonheur du plus grand nombre.

Selon le recensement de 2015, les résidences principales occupées par une seule personne représentent 35,3% de l'ensemble des ménages. Ce chiffre est plus élevé que celui des ménages composés de deux personnes (33%) et de trois personnes ou plus (32%), et il est en essor. Pour prendre la mesure de la progression du phénomène depuis quelques décennies, il faut rappeler que dans les années 1960, les ménages d'au moins cinq individus étaient aussi fréquents que ceux d'une seule personne. Or les premiers ne représentent aujourd'hui que 4,4% de l'ensemble des ménages. Si, en 1962, il y avait encore 10,8% des ménages qui regroupaient 6 personnes ou plus, ils ne représentent plus aujourd'hui que 1,7%. Depuis les années 1980, l'augmentation du nombre total des ménages provient presque exclusivement de ceux composés d'un ou deux individus (ne vaudrait-il pas mieux dire « foyer » ? Il me semble que « ménage » au sens propre désigne la vie domestique d'un couple ?). Leur nombre s'est respectivement accru de 2,4 et 1,8 millions de personnes.

Les démographes identifient trois raisons principales à l'augmentation des foyers d'une seule personne.

La première est l'allongement de la période qui sépare, chez les jeunes, le départ du domicile parental et le début de la vie en couple. Le nombre de jeunes qui résident seuls double entre les années 1960 et la fin des années 2000. Par ailleurs, un écart se creuse d'année en année entre le moment de l'installation en couple et l'arrivée du premier enfant. Plus les personnes sont diplômées, plus cet écart augmente.

La deuxième cause est l'instabilité voire le déclin du couple cohabitant, même s'il reste le modèle hégémonique. En 1972, on a comptabilisé 417 000 mariages contre 235 000 en 2018 (dont 6 000 entre personnes du même sexe). Entre 1964 et 2013, le nombre de divorces a été multiplié par quatre. Quant au Pacs, sa durée moyenne est de deux ans et demi. En 2015, 9% des familles sont recomposées tandis que 23% sont monoparentales, alors que ces dernières n'étaient que de 12% en 1990. 40% des personnes nées entre 1978 et 1987 ont eu une première union cohabitante qui a duré moins de dix ans, contre 16% des personnes nées entre 1948 et

1957. De plus, les statistiques des séparations et des divorces seraient inférieures aux souhaits de ceux qui se trouvent en couple, parce qu'ils n'ont pas les moyens économiques de mettre fin à leur union. Pour avoir une idée du nombre de personnes concernées par cette situation, il faut rappeler qu'en France, la moitié des femmes vivant en couple ne travaillent pas ou seulement à temps partiel. Par ailleurs, après une séparation ayant lieu entre 25 et 50 ans, près d'une personne sur trois ne se remet pas en couple dans les quinze années suivantes. Enfin, les couples non-cohabitants sans enfant représentent aujourd'hui 1,2 millions de personnes ; 48% de ces personnes ont un diplôme universitaire, contre 32% pour les couples cohabitants.

La troisième explication de l'accroissement du nombre de personnes habitant seules est le maintien des plus âgées à domicile. En 2013, 21% des hommes et 48% des femmes de plus de 75 ans vivent seules. En 1968, à 85 ans, quatre personnes sur dix demeuraient avec un proche, un enfant la plupart du temps. En 2015, elles ne sont plus qu'une sur dix. La maison de retraite reste rare. En 2015, à peine 6% des personnes de plus de 65 ans y sont accueillies. Or, ce « luxe » est en bonne partie possible grâce à l'amélioration des conditions matérielles des retraités. Si, en 1960, 45% des personnes de plus de 65 ans touchaient en tout ou en partie le minimum vieillesse, elles sont seulement 4,5% à le faire aujourd'hui.

Comme le montrent les trois explications que l'on vient de décrire, l'augmentation de la part des personnes qui vivent en solo est directement rattachée à une mutation radicale des liens familiaux. Les jeunes quittent leur famille sans s'installer immédiatement en couple ou sans prévoir d'avoir rapidement des enfants. Les adultes se marient moins et sont de plus en plus nombreux à divorcer, alors que la part de ceux qui ne reforme pas de couple cohabitant ne cesse de croître. Les personnes âgées préfèrent, quant à elles, conserver leur domicile afin de rester autonomes plutôt que d'être prises en charge par des proches et notamment par leurs enfants. Tout ceci souligne combien les liens familiaux sont devenus moins intimes, moins sacrificiels, moins fusionnels et cela dès l'enfance. Même le lien maternel, qui fut parfois construit comme un paradigme de la fusion et du sacrifice, poursuit son érosion qui s'explique aussi bien par le travail des femmes que par la séparation des couples. Les téléphones portables et les ordinateurs créent d'ailleurs très tôt chez les enfants un espace de vie à eux que les parents redoutent et acceptent à la fois.

Cependant, nous ne cherchons pas à rebâtir ce type de liens avec des personnes étrangères à notre famille comme pourraient l'être les amis, par exemple. Au contraire, cette mutation atteint l'ensemble de nos rapports aux autres. Si, jadis, les liens amicaux étaient, à l'instar des liens familiaux, « profonds » et en nombre limité, ils tendent dorénavant eux aussi à devenir

superficiels et multiples. Ainsi, la forme de sociabilité qui se développe le plus en France est celle que nous entretenons avec nos voisins.

Loin d'être le signe de notre isolement, d'une faiblesse, d'une sorte d'une maladie sociale, le fait de vivre en solo est au contraire celui d'une individualité qui nécessite d'être mieux préservée pour s'ouvrir davantage aux autres. Or, les politiques publiques et la culture dominante ont le plus grand mal à assumer et à accepter ce qu'elles ne cessent pourtant de promouvoir, notamment la défense de notre autonomie personnelle dans tous les domaines. C'est pourquoi elles voient d'un si mauvais œil l'explosion du nombre de personnes qui vivent seules et qu'elles ne facilitent pas aux plus démunis ce « luxe » que les plus nantis s'autorisent avec une grande satisfaction. De ce fait, loin de se lamenter de l'« épidémie » d'isolement qui nous atteint, les politiques publiques devraient rendre universel le droit de chaque individu d'avoir les moyens de ne pas partager son logement avec quelqu'un, le droit de vivre seul.

MARCELA IACUB

Bibliographie

FLAHAULT Erika, *Une vie à soi, Nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes, PUR, 2009.

IACUB Marcela (dir.), *Les Architectures du bonheur, De Charles Fourier aux Grandes Voisins*, Paris, Descartes & Cie et Cent Mille Milliards, 2019.

KAUFMANN Jean-Claude, *Piégée dans son couple*, Paris, Les liens qui libèrent, 2016.

KLINEMBERG Eric, *Going Solo, The Extraordinary Rise and Surprising Appeal of Living Alone*, New York, Pinguin Books, 2012.

LE BRAS Hervé, *Se sentir mal dans une France qui va bien*, Paris, Éditions de l'Aube, 2019.

STORR Antony, *Solitude, Les vertus du retour à soi-même*, Paris, Robert Laffont, 1991.